

Chavannes-sur-l'Étang Ecole morte pour sauver la quatrième classe



En septembre, la mairie a mis à disposition la salle des séances pour permettre l'ouverture d'une 4e classe. DR

Jeudi prochain, la communauté scolaire et le conseil municipal de Chavannes-sur-L'Étang se mobilisent contre la menace de fermeture d'une classe maternelle à la rentrée prochaine.

La communauté scolaire de Chavannes-sur-l'Étang est inquiète quant à la menace de fermeture de la quatrième classe maternelle à la rentrée prochaine.

Cette inquiétude est justifiée par des informations obtenues de l'inspection académique qui travaille sur la prochaine carte scolaire. L'objectif dans le Haut-Rhin est la suppression de 170 postes d'enseignants dans le primaire. Pour y parvenir, il est prévu d'augmenter les seuils de fermeture.

A Chavannes-sur-l'Étang, la base élèves vient d'être actualisée en temps réel. La mairie comptabilise 89 élèves dont 38 en maternelle. Le seuil d'ouverture de la quatrième classe est donc dépassé. Rappelons que la quatrième classe a été ouverte en septembre dernier. Pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions, le conseil municipal a mis à la disposition de l'inspection académique la salle des séances de la mairie.

En cas de fermeture, la classe maternelle compterait 38 élèves (le seuil est de 33 maximum). « Impossible de faire classe dans ces conditions », tempêtent les enseignantes qui ont décidé de suivre le mot d'ordre national de grève jeudi prochain. Le maire André Thévenot n'a pas caché sa colère, vendredi soir, lors de la séance du conseil municipal. « J'ai signé le permis de construire pour l'extension des locaux scolaires ce mardi 2 février. Notre projet a été soutenu par l'inspection académique et le sous-préfet d'Altkirch. Aujourd'hui on veut nous supprimer la quatrième classe pour laquelle nous allons investir 800 000€. C'est un peu fort de café. Jamais nous n'accepterons cette gabegie.

Dans un premier temps, le conseil municipal a approuvé une motion (lire ci-contre). La motion sera transmise, dès lundi matin, au Recteur d'académie et au Préfet du Haut-Rhin, ainsi qu'aux représentants des citoyens (député, sénateurs).

Les conditions de mobilisation sont créées avec la décision de l'équipe pédagogique, de soutenir l'appel à la grève pour ce jeudi 10 février. L'équipe municipale a décidé de soutenir l'action en appelant les parents d'élèves à se joindre au mouvement. Le rendez-vous est donné à 10 h, place de l'école J-Y Cousteau. Avec le même mot d'ordre que l'homme au bonnet rouge : « Battons-nous pour les générations futures ». Car pour le maire André Thévenot, il s'agit bien de maintenir, à Chavannes-sur-l'Étang, une qualité d'enseignement que la commune contribue à offrir à ses enfants.

L'extension des locaux scolaires d'une superficie de 476 m² pour mettre à la disposition des élèves de maternelle une classe de 100 m², une salle de motricité de 120 m², un dortoir et une ludothèque démontre la

volonté de la commune de construire l'école idéale à l'instar du Département pour les collèges, et de la Région pour les lycées. Visiblement, l'Éducation nationale n'en a cure.

Motion du conseil municipal

Vendredi soir, la motion a été votée à l'unanimité par le conseil municipal qui se joint au mouvement contre la suppression de la quatrième classe. « Après l'exposé du maire au vu des informations officielles émanant de sources sérieuses quant à la nouvelle carte scolaire qui envisagerait la fermeture de la quatrième classe à la rentrée de septembre 2011, vu l'effectif de 89 élèves inscrits ce jour 4 février 2011 sur les données de base élèves pour la prochaine rentrée scolaire 2011/2012 à l'école de Chavannes-sur-Étang, vu que la suppression de la 4^e classe porterait l'effectif en cycle 1 à 38 élèves, vu que ces conditions sont inacceptables, le maire décline ses responsabilités quant à la sécurité qui ne pourrait pas être assurée pour la classe du cycle 1 comptant 38 élèves, vu les importants investissements (près de 800 000€), qui sont réalisés en 2011 pour la construction d'une nouvelle classe (le permis de construire a été signé le 2 février), afin de libérer la salle des séances de la mairie, vu que le projet d'extension des locaux scolaires a été soutenu par le sous-préfet d'Altkirch et l'Inspection de l'Éducation nationale d'Altkirch pour répondre aux besoins d'accueil scolaire suite à la croissance démographique de la commune (14 naissances en 2010, et déjà quatre naissances au 22 janvier 2011), le conseil municipal décide à l'unanimité : d'exiger le maintien de la quatrième classe pour assurer la sécurité et le meilleur accueil aux élèves, charge le maire d'intervenir auprès du Préfet du Haut-Rhin et du Recteur d'Académie, et tous les élus pour empêcher les intentions de l'inspecteur départemental de l'Éducation nationale du Haut-Rhin ; de mobiliser les parents d'élèves pour créer un front uni contre cette menace de fermeture ; demande au maire de prendre toutes les dispositions nécessaires telles que des manifestations, grèves et autres actions pour médiatiser notre détermination à maintenir la quatrième classe. »